

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2026

---

MODERNISER ET SIMPLIFIER LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS - (N° 1943)

Tombé

N° CL77

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Vidal, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

I. – À la première phrase de l’alinéa 10, substituer aux mots :

« sont pas en »

les mots :

« font pas l’objet d’une mesure de ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« en »

le mot :

« de ».

III. – En conséquence, à ladite phrase dudit alinéa, substituer à la troisième occurrence du mot :

« en »

le mot :

« d’ ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel